



Cédric GIRAUD
FRONT NATIONAL

Secrétaire de la 6ème circonscription de l'Essonne

Chilly-Mazarin, le 15 février 2012

Mesdames, Messieurs,

A compter du 20 février 2012, l'Assemblée Nationale étudiera le projet de loi présenté par Monsieur François Fillon, Premier Ministre et Gérard Longuet, Ministre de la Défense et des anciens combattants, visant à faire de la date du 11 novembre, la commémoration de tous les morts pour la France.

Par ce courrier, je tiens à vous réaffirmer l'analyse et les engagements de Marine Le Pen et du Front National en matière de « mémoire des combattants » :

Nous prenons l'engagement de maintenir la date du 11 novembre comme journée spécifiquement dédiée pour rendre hommage aux combattants, morts et mutilés de la Grande Guerre de 1914-1918. En effet, il apparaît clairement que la proposition du gouvernement tend à diluer le sens et la portée de cette commémoration nationale. La fascination de Nicolas Sarkozy pour le modèle américain, le pousse à vouloir instaurer une sorte de « *Mémorial Day* », qui engloberait tous les conflits. Or, nous pensons que les tragiques conflits ont des spécificités qu'il importe de conserver en mémoire, de transmettre et d'honorer.

Celles et ceux qui défendirent, au péril de leur vie, l'indépendance et l'unité nationale lors de ce conflit, **ont droit d'être honorés dans la singularité de leur héroïsme.**

Au moment où disparaissent des livres scolaires de nos enfants, toutes les traces de notre histoire nationale et où nos dirigeants sont engagés dans un processus d'uniformisation universelle, nous réaffirmons notre attachement à notre Nation.

Honorer les morts au champ d'honneur, apporter aide, respect et considération aux 3,6 millions d'anciens combattants vivants, font partis de nos engagements.

Parce que nous sommes le seul parti politique pour lequel le mot « patriotisme » n'est pas une insulte, nous aurons à cœur, si les électeurs nous en donnent mandat, d'offrir aux anciens combattants toute la considération qu'ils méritent.

Veuillez agréer Mesdames, Messieurs l'expression de mes salutations distinguées.

Cédric Giraud

P.J : Le projet présidentiel et législatif de Marine Le Pen pour les anciens combattants.

@ : cedricgiraud6@gmail.com - ☎ : 06.81.29.06.36

Projet présidentiel de Marine Le Pen : « HONORER ET NE PAS OUBLIER »

- **Revaloriser les pensions des Anciens Combattants** en allouant les crédits disponibles du fait de la baisse du nombre des bénéficiaires (22% sur 5 ans).
- **S'engager à maintenir le 11 novembre comme journée spécifiquement dédiée pour rendre hommage aux combattants, morts et mutilés de la Grande Guerre de 1914-1918.**
- **Appliquer le principe d'égalité républicaine dans la reconnaissance et le traitement de tous les anciens combattants de toutes les guerres et pupilles de la Nation.**
- **Reconnaître le statut d'anciens combattants aux militaires ayant participé aux opérations extérieures (OPEX),** car il n'existe aucune raison pour que leur engagement et leur dévouement ne soient pas reconnus à part entière.
- **Favoriser le souvenir de l'Armée d'Afrique, qui s'est illustrée dans la libération de la France et dans la défense de l'empire** afin de faire connaître à la jeunesse de France sa diversité et ses sacrifices cimentés par une fraternité d'armes.
- **Témoigner de la reconnaissance de la communauté nationale à l'égard des Harkis et de leurs familles** en rappelant les services que ceux-ci ont rendus à la France et en rattachant la cause harki au Ministère des Anciens Combattants et non plus à celui de la Ville comme c'est aujourd'hui le cas. Régler d'une manière définitive par une loi-cadre les questions patrimoniales et morales liées à l'exode des rapatriés et des Harkis ; réaffirmer notre opposition à toute commémoration du 19 mars 1962 et intervenir énergiquement auprès du gouvernement Algérien pour régler le problème des disparus.